

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **65**

Annonce No **26AF001**

Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA TARBES-LOURDES-PYRENEES.

Correspondant : M. le président, zone tertiaire Pyrène Aéro pôle téléport 1 CS 51331 65013 Tarbes Cedex 9, tél. : 05-62-53-34-34, télécopieur : 05-62-53-10-60, courriel : agglo@agglo-tlp.fr

.*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

Pour ce marché de fournitures, le référent est Violaine Barde Directrice du Réseau de lecture Publique de la CATLP ou Karine Aristin Directrice adjointe, Médiathèque « Louis Aragon », 65000 TARBES. Tél. : 0562443892. Adresse mail : violaine.barde@agglo-tlp.fr ou Karine Aristin Directrice Adjointe du Réseau de lecture publique de la CATLP, médiathèque de Lourdes, 65100 LOURDES. Tél : 0562942421. Adresse mail : karine.aristin@agglo-tlp.fr.

Objet du marché Acquisition de phonogrammes pour la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées (Réseau de lecture publique et Conservatoire Henri Duparc)

Type de marché de fournitures : achat.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre à bons de commande mono attributaire.

Valeur maximum (H.T.) : 35 000 euros (Lot 1 : 10 000 € HT et Lot 2 : 25 000 € HT)

Caractéristiques principales : Acquisition de phonogrammes

Prestations divisées en lots : oui

Lot 1 : Acquisition de textes enregistrés

Lot 2 : Acquisition de phonogrammes musicaux

Durée du marché : Du 01/01/26 au 31/12/26.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : Début janvier.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prix unitaires ajustables. Financement par les ressources propres du pouvoir adjudicateur. Paiement à 30 jours à compter de la réception des factures.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : conformité aux obligations légales, capacité technique et financière.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de

l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre:

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique évaluée au vu du mémoire technique : 60 % ;

° Moyens mis en œuvre pour l'information et le conseil (Pond. 20%)

° Ergonomie du site internet (Pond. 20%)

° Procédure de commande (Pond. 20%)

- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 28 novembre 2025 -17 heures-.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
26AF001

Renseignements complémentaires :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 octobre 2025.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : CATLP, Médiathèque Louis Aragon.

Correspondant : Mme Violaine Barde, médiathèque "Louis Aragon", 31, Rue André Fourcade, 65000 Tarbes, tél. : 05-62-44-38-98, courriel : violaine.barde@agglo-tlp.fr et karine.aristin@agglo-tlp.fr . Tél. : 05-62-94-24-21.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Pau 50, Cours Lyautey 64010 Pau.